

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APPY LE 31/01/2009 AU SIEGE SOCIAL A THURINS

Présents : E.Confavreux, MN.Delaunay, V.Delaunay, MP.Brosse, S.Gimenez, S.Mortamet.
Procuration : N.Geoffray

Le quorum étant atteint la réunion commence à 14H30

1. POINT SUR LA COMPTABILITE

Le matin même un point a été fait sur la comptabilité avec un expert-comptable bénévole, la trésorière, la présidente, la secrétaire et D.Gironde adhérente.

A l'issue les éléments suivants seront désormais pris en compte :

- Le cahier de compte tenu par Sophie est suffisant pour les services fiscaux, aucune forme spécifique n'étant requise pour les associations à but non lucratif et ayant un budget de l'importance du notre.
- Les tableaux synthétiques réalisés en fin d'année pour la soirée sont nécessaires pour une présentation synthétique et parlante aux adhérents mais là encore aucun forme n'est obligatoire
- Lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir un reçu ou une facture, comme ce sera le cas la plupart du temps pour les aides directes aux habitants, un bilan, daté et signé par la Présidente ou un membre du CA qui ce sera rendu sur place, est suffisant.
- Important la comptabilité est à tenir exclusivement à partir des entrées-sorties du compte français; le compte au Sénégal étant considéré comme une caisse intermédiaire. Il suffira d'en suivre les relevés de compte que nous espérons désormais obtenir, même éventuellement prochainement par internet. Ceci facilitera le suivi qui était assez difficile jusqu'à présent.
- De même les espèces détenues ponctuellement par Marie-Claire Diatta en attente de versement pour une action constituent également une caisse, il suffira d'avoir en fin d'année un état signé par elle de ce qui reste.
- L'ensemble des comptes doivent être tenus sur l'année civile
- Une discussion a également eu lieu sur la manière de présenter la comptabilité en fonction des actions à affecter aux dons exonérables ou non. Un projet de tableau sera fait par Danièle. La liste des actions exonérables sera faite par Sylvie.
- Il faut faire approuver en AG le bilan financier global et l'affectation du résultat. Il convient de vérifier, dans la mesure où nous faisons une AG tous les deux ans, si cette approbation peut se faire tous les deux ans et/ou par le Conseil d'Administration en année intermédiaire. Les statuts n'en parlent pas (Sylvie se charge de voir).

2. BILAN DE LA SOIREE DE DECEMBRE

Bilan positif avec 175 participants et un déroulement à conserver : temps plus long à l'apéritif pour discuter (et dépenser à la buvette !), intervention de l'association en deux temps, avant le repas pour les éléments généraux et avant le dessert pour le témoignage.

Dépenses : 2020€

Recettes : ?

Bénéfice : ? + les dons ou inscriptions reçus à cette occasion

Un article a également été fait par Danièle, paru dans le bulletin municipal de Thurins qui a suivi.

3 ETAT DU BUDGET

Compte tenu de la dépense imprévue et importante pour l'achat de riz, les comptes 2008 sont déficitaires de 1300 € même en tenant compte du report 2007.

Par contre à ce jour il y a 4200 € néanmoins on commence l'année assez bas et les appels de cotisations ne se font qu'en Septembre il convient de veiller à nos dépenses et de prévoir une stratégie :

- faire adhérer si possible les donateurs qui ne seraient pas adhérents
- noter les adresses des personnes qui s'inscrivent au repas ou donnent des chèques mais ne sont pas dans nos listing (nous ne l'avons pas fait cette fois)
- refaire le listing Vincent propose qu'il soit envoyé aux membres du Ca avec le présent compte rendu pour que chacun puisse y ajouter des adresses et le vérifier (y compris adresse internet)
- enfin en cas de besoin nous pourrions envisager un appel exceptionnel aux donateurs avant l'appel à cotisation

3. BILAN DU VOYAGE DE DECEMBRE

Babeth et les Delaunay font le bilan de leur voyage de Décembre 2008.

Des éléments personnels sur la rencontre avec Youtou que nous ont été partagés par Marie-No et Vincent pour qui c'était le premier voyage. Ils ont perçu un village qui ne connaît ni la misère, ni la malnutrition mais l'ouverture crée des besoins (portables, déplacements...) qui pourraient le paupériser. De même le niveau scolaire très bas pour un village qui à 50% de moins de 15 ans va dans le même sens. L'objectif de l'association est donc à confirmer : aider les jeunes à revenir travailler au village, aider l'école et les élèves pour leur assurer un meilleur avenir à Youtou ou ailleurs. Enfin les contacts avec les villageois ont été intéressants; il avait bien compris que c'était des représentants de l'association et le groupe relai de Youtou leur a paru vraiment motivé. Nous sommes ensuite passés au bilan des actions, agrémenté de belles photos.

- l'achat de riz
Les remerciements ont été unanimes de la part des villageois. Avec la sécheresse et l'augmentation très importante des prix au Printemps dernier toutes les familles ont manqué de riz. Un don du gouvernement a permis d'attendre, mais en Septembre les réserves étaient finies alors même que c'était la période des gros travaux pour permettre d'avoir une récolte début 2009. Le don de l'APPY qui a permis d'acheter 8 tonnes (à un prix encore élevé) a de ce fait été indispensable et la distribution s'est bien passée. Bonne nouvelle la première récolte 2009 en cours s'avère bonne.
- Les latrines : 47 sur 56 sont réalisées, il est proposé de lancer une autre tranche dès que celle-ci est terminée
- la pirogue marche bien et est gérée par le groupe de jeunes, il reste toujours à changer le moteur. L'attente est liée au fait qu'il sera moins puissant (donc moins consommateur d'essence) donc le délai de la traversée sera plus long. La demande a été relancée car c'est le seul moyen de se constituer un pécule en prévision du changement de la pirogue dans quelques années. Un ordinateur a été donné à Augustin qui gère la pirogue et d'autres actions
- L'école et le collège :
 - des livres et cahiers ont été donnés ainsi que 2 ordinateurs pour les enseignants
 - la construction du bâtiment pour les enseignants a trouvé un financement par une ONG allemande à plus de 90%. La Communauté Rurale ajoute 5% et le village demande une participation à APPY de 1000 €, le village apportant pour sa part environ 400 €. Le CA accepte.
 - le projet d'électrification solaire de ce bâtiment reste à financer, des éléments complémentaires ont été récupérés afin de finaliser le dossier pour Electriciens Sans Frontières.
- Nouvelle demande : Edouard a fini ses études de pépiniériste et souhaite créer son entreprise de maraîchage à Youtou; il demande une aide pour faire un puits et un réseau d'irrigation. Il est décidé une aide au démarrage pour le puits de 500 € pour la suite la demande devra être précisée pour le prochain CA.
- Décision de poursuite des aides au jardin des jeunes (3 fois 122 €) et à la pépinière pour replantation de la mangrove (200 €)
- Demandes en attente à préciser :
 - la garderie et le poulailler de Soeur Salomé,
 - remise en route du laboratoire de la maternité (problème car cela nécessite d'avoir un laborantin formé),

- la maternité à quelques difficultés financières et souhaite monter un projet à part pour pérenniser le financement
- toujours différentes demandes d'aides pour la scolarité ou les études

Des lettres de remerciements seront adressées à ceux qui ont donné des choses à emmener pour les villageois. Marie-No, Vincent et Babeth s'en occupent.

4. LETTRE D'INFORMATION N°4

- Les Delaunay feront un bilan de leur voyage
- Témoignage de Paul Dhiedou
- Article de Danièle sur la soirée de Décembre
- Bilan 2008 du budget par Sophie
- Rappel des exonérations par Sylvie
- Texte rapide sur les projets 2009 par Sylvie
- Flash pour demander les adresses internet
- Selon la place rajouter les lettres de Pascal ou Albert

Il faudrait tout avoir pour fin mars et envoyer à Monsieur Gimenez ce qui pourrait permettre un envoi fin avril.

La séance est levée à 17H30.

Compte rendu établi par la Secrétaire Sylvie Mortamet